

Offre d'emploi pour l'été 2018 – Étudiant(e) en urbanisme -inspecteur

Titre du poste : Étudiant(e) en urbanisme -inspecteur

Nombre de poste : 1

Département: Urbanisme

Supérieur immédiat : Directeur de l'urbanisme, permis et inspections

Conditions de travail: Salaire selon la convention collective en vigueur : 14,34\$/h, semaine de 35 heures,

Horaire de travail : Heures flexibles, mais plus au moins : dim 9h-17h30, lun 13h-21h30, mar congé, mer congé, jeudi 13h-21h30, ven 12h-17h, sam 9h-17h30.

Période de travail : 14 mai au 24 août (15 semaines)

Horaire de travail : 35 heures par semaine ayant une disponibilité en soirée et les fins de semaine.

Sommaire :

Relevant du Directeur de l'urbanisme, l'étudiant inspecteur offre un soutien approfondi à ce qui a trait aux responsabilités ci-dessous :

- Répondre aux demandes des résidents et traiter les plaintes reçues par téléphone, télécopieur, courriel ou en personne concernant les permis, la protection des arbres, les nuisances, le stationnement, le contrôle des animaux et autres règlements applicables;
- Patrouiller le territoire de la Ville et effectuer les inspections pour assurer le respect des règlements;
- Préparer divers rapports;
- Émettre des constats d'infraction et témoigner en cours au besoin;
- Effectuer la lecture des compteurs d'eau au besoin;
- Offrir un soutien administratif : photocopies, classement, accueil des citoyens et correspondance.

Exigences :

- Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2018 et d'automne 2018 dans une institution reconnue par le Ministère de l'éducation dans les domaines de techniques policières, urbanisme, architecture ou du génie.
- Être âgé entre 16 et 30 ans;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, parlé et écrit.
- Connaissance des logiciels d'applications usuelles, notamment Microsoft Office (Word et Excel).
- Excellent jugement, nature discrète et aptitudes pour le service à la clientèle;
- Sens de l'initiative et habiletés démontrées pour la résolution de problèmes;
- Reconnue pour sa rigueur, sa ponctualité, sa capacité à travailler en équipe, son intégrité, sa patience, son sens de l'organisation, sa polyvalence et sa capacité à respecter les échéanciers;
- Permis de conduire de classe 5 valide;
- Détenir un certificat de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction serait un atout.

Date limite d'application: 23 mars 2018

Faire parvenir votre CV par courriel à :

Philip Iacovone

Directeur de l'urbanisme, permis et inspections

Ville de Baie-D'Urfé

piacovone@baie-durfe.qc.ca